

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Rougemont tenue le 8 septembre 2014 à 20 h en la salle des délibérations du conseil.

Ordre du jour

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption des procès-verbaux
 - 3.1 Procès-verbal du 4 août 2014
4. Finances
 - 4.1 Approbation du paiement des comptes
5. Période de questions réservée à l'assistance
6. Subventions, commandites et demandes
 - 6.1 Demande de commandite : Opération Nez Rouge
7. Avis de motion, lecture et adoption de règlements
 - 7.1 Avis de motion : règlement 2014-190 modifiant le Règlement 2008-102 concernant les nuisances (modification de l'article 22)
8. Administration et greffe
 - 8.1 Quatrième décompte progressif pour le réaménagement de la bibliothèque – Paiement à Athena Construction
 - 8.2 Quatrième décompte progressif pour l'installation du troisième filtre à l'usine – Paiement à Nordmec Construction
 - 8.3 Remplacement de la toiture et autres travaux – Bibliothèque municipale
 - 8.4 Paiement de facture Divex Marine – Surplus Lac Marieville
 - 8.5 Modification de la résolution 13-09-2185 concernant le Demi-Marathon des Vergers
9. Urbanisme
 - 9.1 Dérogation mineure – 545, la Grande-Caroline # 309
 - 9.2 Dérogation mineure - 415, rue Guy, agrandissement
 - 9.3 Dérogation mineure - 160, avenue Amédée-Côté, remise
10. Eau potable / Eaux usées
 - 10.1 Avis de changement AVC-004 de Nordmec Construction concernant le remplacement de la porte de garage
11. Autres sujets d'intérêts pour la municipalité
12. Période de questions réservée à l'assistance
13. Levée de la séance.

Procès-verbal Ouverture

La session est ouverte, sous la présidence du maire, M. Alain Brière, à 20 h.

Sont présents : Monsieur Jeannot Alix, conseiller au district # 1
Monsieur Michel Arseneault, conseiller au district # 2
Monsieur Éric Fortin, conseiller au district # 3
Monsieur Mario Côté, conseiller au district # 4
Monsieur Pierre Dion, conseiller au district # 5
Monsieur Bruno Despots, conseiller au district # 6

formant quorum.

Est également présente, Madame Kathia Joseph, OMA, directrice générale et secrétaire-trésorière.

14-09-2452

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Monsieur Bruno Despots et résolu d'adopter l'ordre du jour, tel que proposé, en laissant l'item « *Autres sujets d'intérêts pour la municipalité* » ouvert.

Vote pour : 6

Vote contre :

14-09-2453

Adoption du procès-verbal du 4 août 2014

Il est proposé par Monsieur Pierre Dion et résolu d'adopter le procès-verbal de la session ordinaire du 4 août 2014

Vote pour : 6

Vote contre :

14-09-2454

Approbation du paiement des comptes

Il est proposé par Monsieur Pierre Dion et résolu d'approuver la liste des comptes du budget des activités financières au 4 août 2014;

Pour un montant total de 143 711.52\$

D'approuver la liste des déboursés payés d'avance au 8 septembre 2014 au montant de 144 642.43 \$;

Que la secrétaire-trésorière soit autorisé à les payer.

Vote pour : 6

Vote contre :

14-09-2455

Demande d'Opération Nez Rouge

Il est proposé par Monsieur Mario Côté et résolu d'accorder un montant de 50\$ à Opération Nez Rouge pour les opérations 2014-2015.

Vote pour : 6

Vote contre :

14-09-2456

Avis de motion : règlement 2014-190 modifiant le Règlement 2008-102 concernant les nuisances (modification de l'article 22)

Avis de motion est par les présentes donné par Monsieur Michel Arseneault que lors d'une assemblée ultérieure, sera présenté pour adoption le projet de règlement 2014-190 amendant le règlement de nuisances 2014-190 afin de modifier l'article 22 au sujet des *Bruits perturbateurs*.

14-09-2457

Quatrième décompte progressif pour le réaménagement de la bibliothèque – Paiement à Athena Construction

Il est proposé par Monsieur Mario Côté et résolu d'accepter le quatrième décompte progressif de Athena Construction pour les travaux de réaménagement de la bibliothèque municipale au montant de 23 928.20\$ tel que proposé dans le certificat de paiement de l'architecte daté du 8 septembre 2014. Ce montant sera payé à même le surplus accumulé aux projets spéciaux.

Vote pour : 6

Vote contre :

Quatrième décompte progressif – Installation d'un troisième filtre à l'usine de filtration

Ce point est reporté à une séance ultérieure.

CONSIDÉRANT QUE le comité considère qu'il y a d'autres solutions envisageables permettant de régler la problématique plutôt que d'agrandir la résidence;

CONSIDÉRANT QUE le comité ne recommande pas au Conseil municipal d'accepter la demande de dérogation mineure de Madame Huguette Brunet à l'égard d'un projet d'agrandissement de la résidence sise au 545, La Grande-Caroline, site 309;

EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par Monsieur Michel Arseneault et résolu de refuser la demande de dérogation mineure de Madame Huguette Brunet à l'égard d'un projet d'agrandissement de la résidence sise au 545, La Grande-Caroline, site 309

Vote pour : 6

Vote contre :

14-09-2462

Dérogation mineure – 415, rue Guy, agrandissement

CONSIDÉRANT QUE la demande de dérogation mineure de Madame Lucille Laliberté à l'égard d'un projet d'agrandissement pour la propriété sise au 415, rue Guy, lot 1 715 039;

CONSIDÉRANT QUE la demande vise à porter la marge de recul arrière permise de 6 mètres à 5,4 m pour un projet d'agrandissement de 8' x 26' du garage attaché;

CONSIDÉRANT QUE le projet respecte le plan d'urbanisme;

CONSIDÉRANT QU' il ne semble pas y avoir perte de jouissance, des propriétaires voisins de leur droit de propriété;

CONSIDÉRANT QU' il a été démontré que la réglementation cause un préjudice sérieux au demandeur;

CONSIDÉRANT QUE le comité recommande au Conseil municipal d'accepter la demande de dérogation mineure de Madame Lucille Laliberté à l'égard d'un projet d'agrandissement pour la propriété sise au 415, rue Guy, lot 1 715 039;

EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par Monsieur Pierre Dion et résolu d'accepter la demande de dérogation mineure de Madame Lucille Laliberté à l'égard d'un projet d'agrandissement pour la propriété sise au 415, rue Guy, lot 1 715 039.

Vote pour : 6

Vote contre :

14-09-2463

Dérogation mineure – 160, avenue Amédée-Côté, remise

CONSIDÉRANT QUE la demande de dérogation mineure de Monsieur Marc Bour, au nom du CPE Mamie

Pom, à l'égard d'un projet de construction d'un bâtiment accessoire pour la propriété sise au 160, avenue Amédée-Côté, lot 1 715 358;

CONSIDÉRANT QUE la demande vise à porter la marge de recul arrière permise de 6 m à 2 m et porter la marge de recul latérale permise de 3 m à 2,5 m pour la construction d'une remise;

CONSIDÉRANT QUE le projet respecte le plan d'urbanisme;

CONSIDÉRANT QU' il ne semble pas y avoir perte de jouissance, des propriétaires voisins de leur droit de propriété;

CONSIDÉRANT QU' il a été démontré que la réglementation cause un préjudice sérieux au demandeur;

CONSIDÉRANT QUE le comité recommande au Conseil municipal d'accepter la demande de dérogation mineure du CPE Mamie Pom, à l'égard d'un projet de construction pour la propriété sise au 160, avenue Amédée-Côté, lot 1 715 358;

EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par Monsieur Eric Fortin et résolu d'accepter la demande de dérogation mineure du CPE Mamie Pom, à l'égard d'un projet de construction pour la propriété sise au 160, avenue Amédée-Côté, lot 1 715 358.

Vote pour : 6

Vote contre :

14-09-2464

Avis de changement AVC-004 de Nordmec Construction concernant le remplacement de la porte de garage

Il est proposé par Monsieur Bruno Despots et résolu de refuser l'avis de changement de Nordmec Constructions concernant le remplacement de la porte de garage de l'usine de filtration au montant de 8 578.68\$. Le conseil demande à l'entrepreneur de respecter le prix initial de 2101.00\$ qui avait été accepté en juin dernier et d'installer la porte dans un délai de 10 jours à compter de la présente résolution. Il est de plus résolu d'informer l'entrepreneur que des mesures seront intentées contre lui s'il ne respecte pas son engagement.

Vote pour : 6

Vote contre :

14-09-2465

Levée de la séance

Il est proposé par Monsieur Eric Fortin et résolu de lever la séance puisque l'ordre du jour est épuisé.

Vote pour : 6

Vote contre :

Certificat de disponibilité de crédit

Je soussigné certifie que des crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses ci-dessus projetées.

En foi de quoi, je donne le présent certificat

Ce 9^e jour de septembre 2014

Kathia Joseph
Directrice générale et secrétaire trésorière

.....
Secrétaire-trésorière

.....
Maire